

L'Association canadienne de counseling et de psychothérapie

COGNICA

WWW.CCPA-ACCP.CA

Vol. 50 No° 3 | ÉTÉ 2018

Nouvelles

Stratégies de soutien à la violence sexuelle au Canada

p.3

Le régime d'auto-soins : valoriser l'action, mais aussi la douceur de ne rien faire

p.6

Dans cette édition

Mot du président: Stratégies de soutien à la violence sexuelle au Canada.....3

Mot de la présidente-élue:
Le régime d'auto-soins: valoriser l'action, mais aussi la douceur de ne rien faire.....6

Aide-mémoire concernant la déontologie, les normes et les questions juridiques à l'intention des conseillers et psychothérapeutes - **Dossiers de counseling : pratiques exemplaires pour les conseillers et les psychothérapeutes**.....8

Réflexion de la conférence d'ouverture de Dr. Tayyab Rashid au Congrès 2018 à Winnipeg, MB.....11

Lauréats et lauréates des prix du Congrès 2018 de l'ACCP.....12

Lauréats et lauréates des prix du Congrès 2018 de l'ACCP

p.12



CANADIAN COUNSELLING AND
PSYCHOTHERAPY ASSOCIATION

L'ASSOCIATION CANADIENNE DE
COUNSELING ET DE PSYCHOTHÉRAPIE

Guide de publication



2

Le mandat de Cognica est de refléter les tendances en counseling au Canada.

Cognica est publiée quatre fois par année. Les dates de tombée pour les soumissions d'articles et d'annonces sont les : 1^{er} décembre; 1^{er} mars; 1^{er} juin; 1^{er} septembre.

Siège social de l'ACCP
202-245 place Menten,
Ottawa, ON, K2H 9E8
Tél : 613-237-1099
Sans frais : 1-877-765-5565
Télec : 613-237-9786
Courriel: cognica@ccpa-accp.ca

Comité éditorial :
Sandra Dixon, PC Leong, Phyllis Hodges, Lakawthra Cox, Vicki-Anne Rodrigue, Isabelle Aubin, Kim Hollihan, Karina Albert et Andreea Andrei.

Les articles publiés dans COGNICA sont admissibles pour des crédits d'éducation permanente. Plus d'information sur les CÉPs se trouve sur la page suivante: <http://www.ccpa-accp.ca/fr/perfectionnement-professionnel/>

À moins d'indication contraire, les opinions exprimées par les auteurs publiés dans Cognica sont personnelles et ne sont pas nécessairement partagées par l'ACCP, ni par ses directeurs, ni par ses employés.

Taux publicitaires			
	1 FOIS	4 FOIS	FORMAT
1 page	510 \$	430 \$ ch	6" x 9"
1/2 page	325 \$	270 \$ ch	3" x 9"
1/4 page	215 \$	165 \$ ch	3" x 4"
Carte d'affaire	85 \$	55 \$ ch	2" x 3"



Stratégies de soutien à la violence sexuelle au Canada

Mot du président

Le 2 novembre 2017, l'honorable Patty Hajdu, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et du Travail, annonçait la publication du rapport « *Consultations publiques sur le harcèlement et la violence sexuelle en milieu de travail: ce que nous avons entendu* », qui résume les conclusions des consultations menées par le gouvernement auprès des Canadiens. La ministre a déclaré : « *Au cours de ma carrière, j'ai travaillé avec de nombreuses personnes qui ont survécu aux effets physiques, psychologiques et concrets du harcèlement et de la violence. J'ai constaté les répercussions de ces phénomènes sur leur vie et sur les collectivités. Je remercie toutes les personnes qui nous ont raconté leurs expériences et qui nous ont donné leur point de vue. Ces commentaires sont inestimables alors que nous mettons au point les prochaines étapes, que nous annoncerons sous peu.* » <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/sante-securite/rapports/harcelement-violence-sexuelle-milieu-travail.html>

Partout au pays, le gouvernement fédéral, les provinces, les administrations territoriales et les établissements scolaires à tous les niveaux, les institutions publiques et les entreprises privées ont mis au premier plan le problème de la violence sexuelle. Des politiques ont été adoptées pour créer

des environnements sûrs, sécuritaires et exempts de toute forme de violence sexuelle. Ces politiques comprennent généralement des mesures d'aide, y compris l'accès à des services de counseling et de psychothérapie, des mécanismes de plainte et un engagement relativement à la prévention et à l'éducation en matière de violence sexuelle. Nous lisons, écoutons et regardons avec inquiétude les rapports sur les incidents de violence sexuelle et l'information selon laquelle ces incidents de violence sexuelle ne sont pas tous signalés. Nous sommes particulièrement préoccupés par les actes de violence sexuelle commis à l'endroit de femmes et de filles, de jeunes, de femmes ayant une incapacité visible ou invisible; de celles dont la race ou la couleur diffère de celle de la majorité; de celles qui occupent des emplois moins bien rémunérés, qui sont différentes de la majorité par leur religion; des lesbiennes et des transgenres. *

L'Ontario a investi 41 millions de dollars dans un plan d'action triennal, « Ce n'est jamais acceptable : Plan d'action pour mettre fin à la violence et au harcèlement sexuels », lancé en 2015, qui ouvre la voie à un Ontario où toutes et tous vivent en sécurité, à l'abri de la peur et de la menace ou de l'expérience de la violence et du harcèlement à caractère sexuel.

3

<https://www.ontario.ca/fr/page/ce-nest-jamais-acceptable-plan-daction-pour-mettre-fin-la-violence-et-au-harcelement-sexuels-rapport-0>.

En mars 2018, la province de l'Alberta a annoncé l'expansion de services de première ligne grâce à un investissement de 8,1 millions de dollars dans l'Association of Alberta Sexual Assault Services (AASAS), pour assurer aux victimes qui ont le courage de dénoncer les mesures d'aide dont elles ont besoin. <https://www.alberta.ca/release.cfm?xID=56006EED659B0-0ECC-E9DC-8604A1CA398F47B4>.

En Nouvelle-Écosse, dans le cadre de la stratégie pour s'attaquer à la violence sexuelle, qualifiée de problème sérieux de santé, de société et de sécurité publique, la province a récemment lancé un cours de formation en ligne gratuit pour aider les citoyens à en apprendre davantage sur la violence sexuelle et sur le soutien à apporter à une personne qui en a été victime. <https://breakthesilencens.ca/training>.

4 Les actes de violence sexuelle perpétrés au travail, dans des lieux publics ou à domicile sont un sujet de préoccupation légitime pour tous les Canadiens. La législation et l'élaboration des politiques qui s'attaquent aux attitudes et aux comportements profondément nocifs sont des points de départ efficaces pour prévenir et éliminer la violence sexuelle dans notre société. Nous savons que les chefs autochtones, inuits et métis et leurs collectivités prennent aussi position pour protéger leurs populations contre toute forme de violence sexuelle. La grande chef Sheila North, lauréate du Prix du champion professionnel 2018, de Manitoba Keewatinowi Okimakanack, s'est exprimée fermement et a pris position publiquement pour dénoncer les crimes commis contre les femmes et les jeunes filles autochtones portées disparues. Sous sa direction, Manitoba Keewatinowi Okimakanak a mis en place une équipe

d'intervention de crise mobile pour soutenir les familles ou les personnes ayant besoin d'aide pour faire face à des problèmes de santé mentale ou des crises personnelles qui incluent des enjeux de violence sexuelle. Dans notre profession, nous offrons des services de soutien, de counseling et de psychothérapie aux victimes et aux survivants, ainsi qu'aux personnes qui commettent des actes de violence sexuelle. Nous sommes témoins directement des souffrances et de la douleur des clients qui sont aux prises avec les effets de la violence sexuelle. Que nous apportions ce soutien aux victimes et aux survivants d'actes de violence sexuelle en pratique privée ou dans des cliniques, des services de santé fédéraux ou provinciaux, des écoles, des collèges et des universités et beaucoup d'autres lieux où nous exerçons notre profession, il est clairement établi qu'il s'agit d'un enjeu de santé et de société sérieux.

En plus du défi de traiter et de soutenir les clients, nous devons aussi participer activement à changer la culture qui tolère des attitudes et des comportements nocifs associés à la violence sexuelle. Deux des principes déontologiques énoncés dans notre Code de déontologie portent sur la responsabilité professionnelle et personnelle que nous partageons à titre de membres de la profession. La justice – respecter la dignité de tout individu et favoriser un traitement équitable pour tous; et l'engagement collectif et social – respecter le besoin d'engager sa responsabilité professionnelle face à la société. En outre, dans nos Normes d'exercice, sous l'intitulé Respect des droits, on peut lire :

Les conseillers comprennent et respectent les droits et les libertés de ceux avec qui ils travaillent et d'autres personnes, particulièrement celles qui peuvent être privées de leurs droits ou éprouver des difficultés en raison de contextes politiques, personnels, sociaux, économiques ou familiaux ayant une incidence tenace tout

au long de leur vie. De telles circonstances peuvent entre autres avoir trait à la pauvreté, l'oppression, la violence, l'injustice systémique, la guerre ou d'autres pratiques discriminatoires.

Les conseillers transmettent le respect pour la dignité humaine ainsi que les principes d'équité et de justice sociale, et se prononcent ou prennent des mesures appropriées contre les pratiques, politiques, lois et règlements qui causent directement ou indirectement du tort à d'autres ou qui violent leurs droits humains.

Si ce problème constitue un défi important, il y a des néanmoins des choses qu'on peut faire dans le quotidien. Quand dans certains contextes sociaux, des gens autour de nous affichent des idées et des attitudes qui souscrivent à une culture propice à la violence sexuelle, on peut soulever respectueusement ces croyances et ces attitudes, et les mettre en question. On peut faire du bénévolat dans son milieu de travail ou au sein de la collectivité en participant à des comités, à des organismes ou à des activités qui soutiennent la prévention de la violence sexuelle. On peut demander au conseiller municipal, au membre de

l'assemblée législative ou au député de sa région ce qui est fait pour prévenir la violence sexuelle. On peut devenir un porte-parole à l'échelle municipale, provinciale ou fédérale afin de demander que des montants plus élevés soient engagés dans les secteurs qui soutiennent les services de santé mentale et de mieux-être pour les victimes et les survivants de la violence sexuelle. J'encourage tous les membres de notre Association à poursuivre leur éducation en matière de violence sexuelle, à être à l'affût d'attitudes et d'influences nocives dans notre société qui sont liées à la violence sexuelle et à agir, dans la mesure de leurs moyens, pour soutenir la prévention de la violence sexuelle au sein de nos collectivités.

Cordialement,

Le président de l'ACCP,
John Driscoll

* Mémoire du Fonds d'action et d'éducation juridique pour les femmes (FEAJ). Tiré de Harcèlement et violence sexuelle en milieu de travail, gouvernement du Canada. Stratégie de la Nouvelle-Écosse en matière de violence sexuelle





Le régime d'auto-soins : Valoriser l'action, mais aussi la douceur de ne rien faire

Mot de la présidente élue

Je suis heureuse de voir le retour des chaudes journées estivales sur la côte est et la végétation verdoyante tout autour de moi. Avec l'arrivée de l'été s'installe un changement de rythme bénéfique alors que je me prépare à ralentir la cadence et à me consacrer à des projets d'écriture. Cet été, je travaillerai à ma thèse dans l'un de mes lieux favoris : un petit chalet entouré de grands arbres d'où on a une magnifique vue sur le lac Skiff (comme le montre la photo d'un lever de soleil). Tandis que je planifie mes occupations pour l'été, la notion d'auto-soins est au premier plan de mes préoccupations. Dans ce bulletin, j'espère vous inspirer à trouver de l'espace et des lieux inspirants pour poursuivre la même démarche.

Selon Gentry, le régime d'auto-soins comprend « la capacité à trouver des façons saines de se ressourcer et de refaire le plein » (p.48). Les pratiques d'auto-soins sont décrites comme « l'adoption de comportements qui maintiennent un bien-être physique et émotionnel et peuvent inclure différents facteurs tels que le sommeil, l'exercice, le recours à un soutien social, des stratégies de régulation des émotions et la pratique de la pleine conscience ». Elles protègent et revigorent les ressources mentales, émotionnelles, spirituelles, sociales et physiologiques chez une personne.

Bien que les programmes de formation comprennent rarement des techniques d'auto-soins spécifiques à l'intention des conseillers ou que celles-ci sont rarement étudiées dans la littérature scientifique, on a établi que certaines stratégies pouvaient être utiles dans la pratique d'auto-soins des praticiens : la pleine conscience, l'autohypnose, la spiritualité, la musique et l'équilibre. Killian a aussi déterminé que le fait de maintenir un volume de clients raisonnable, de solliciter une supervision régulière, de discuter des défis émotionnels avec les pairs, d'avoir du soutien dans son environnement de travail, de disposer d'un réseau social, d'être optimiste et d'avoir une bonne connaissance de soi sont des stratégies d'auto-soins importantes pour les praticiens. De même, Thériault, Gazzola, Isenor et Pascal ont défini de nombreuses stratégies d'adaptation et d'auto-soins qu'elles sont enclines à adopter et présentent quatre suggestions précises d'auto-soins qui sont, selon elles, particulièrement importants pour les praticiens novices : gérer efficacement son temps, se fixer des limites, éviter l'isolement et garder des attentes réalistes quant à la responsabilité du changement en thérapie. Dans la littérature, on voit apparaître un large éventail d'actions et d'attitudes associées à la promotion des pratiques d'auto-soins chez les conseillers.

Mes réflexions sur ma responsabilité déontologique de porter attention à mon « bien-être personnel » m'ont amenée à adopter plusieurs pratiques quotidiennes qui me donnent de l'énergie pour la journée, notamment faire de l'exercice, consommer des aliments nutritifs, méditer, rester en contact avec mes proches, et ainsi de suite. Toutefois, parallèlement à toutes ces activités, il existe un magnifique concept italien appelé « dolce far niente », c'est-à-dire la douceur de ne rien faire, que je compte mettre en pratique cet été et peut-être même après. Un espace où l'on se

contente d'être là et de se sentir comblé par le magnifique cadeau de la vie. D'ici la prochaine fois, j'espère que votre été vous laissera des journées de farniente où vous trouverez le temps de rêvasser, de vous reposer et de recharger vos batteries.

With Gratitude, Merci Beaucoup, Wela'lin, Woliwon!

La présidente élue, ACCP
Jenny Rowett, M.Ed., CCC-S, CTA

PROGRAMME DE DOTATION: PRÉPARER L'AVENIR

La fondation canadienne pour le développement de carrière (FCDC) et l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie (ACCP) sont heureuses de parrainer un programme de dotation visant à stimuler et à soutenir l'innovation dans le domaine du développement de carrière.

Ces fonds ont pour but de promouvoir des projets originaux qui nous permettent une meilleure compréhension de sujets sensibles, qui nous permettent de repousser les limites et de consolider nos pratiques, qui nous offrent une nouvelle perspective sur la façon d'offrir nos services et de concevoir la gestion de notre carrière, et qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie des populations canadiennes.

Chaque année, la FCDC versera jusqu'à 7 500 \$ relativement à un ou plusieurs projets pouvant faire progresser le domaine.

La date limite pour les demandes est le 31 octobre.

Pour connaître tous les détails, veuillez télécharger la version PDF (<http://www.ccdf.ca/PDF/endowmentfr.pdf>) du formulaire de demande.

Il n'existe aucune disposition concernant la manière de remplir et de soumettre votre proposition en ligne.

Le Prix Stu Conger de leadership en consultation professionnelle et en avancement de la carrière

La Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière remet ce prix à des personnes mises en candidature par des pairs et considérées comme des leaders dans le domaine. En plus du Prix, une bourse d'études est accordée à un étudiant choisi par le lauréat et montrant un potentiel de leadership. Jusqu'à présent, les lauréats du Prix ont été

Dr Dave Redekopp (1997), Judy Lynn Archer (1998), Phillip, Jarvis (1999), John McCormick (2000), Dr Vance Peavy, (2001), Dr Roberta Neault (2002), Dr. Jacques Limoges, (2003), Dr. Danielle Riverin-Simard (2004), Dr. Armelle Spain (2005), Dr. Kris Magnusson (2006), Kristine McGhee, (2007), Michel Turcotte (2008), Margie Layden-Oreto, (2009), Sharon Graham (2010), Dr. Charles Bujold (2010), Bill Borgen (2011), Gray Poehnell (2012), Norm Amundson (2013), Deirdre Pickerell (2014), Mark Franklin (2015), Nicole Galarneau (2016), Nicole Galarneau (2016), Laurie Edwards & Clarence Deschiffard (2017), Laurent Matte (2018).

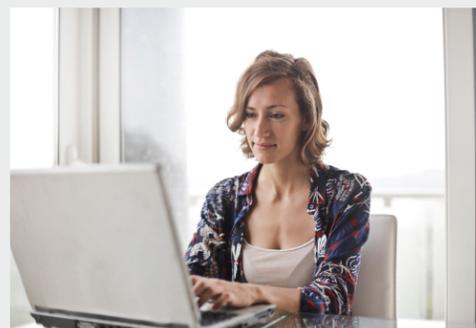
La date limite pour les mises en candidature est le **30 novembre**.

Pour de plus amples renseignements sur le Prix Stu Conger: www.ccdf.ca

AIDE-MÉMOIRE SUR LA DÉONTOLOGIE, LES QUESTIONS D'ORDRE JURIDIQUE ET LES NORMES POUR LES CONSEILLERS ET LES PSYCHOTHÉRAPEUTES

Dossiers de counseling : pratiques exemplaires pour les conseillers et les psychothérapeutes

par Dr. Glenn Sheppard



Les dossiers tenus par les professionnels de la santé mentale dans le cadre de l'exercice de leur profession ont suscité une attention accrue au cours des dernières années. Cette situation est attribuable à divers facteurs, dont l'utilisation de la technologie actuelle pour la création, l'entreposage et la gestion de ces dossiers. Tout enregistrement physique de données d'information recueillies dans le cadre de la pratique professionnelle d'un conseiller peut constituer un dossier. Ces dossiers peuvent inclure les documents suivants :

- documents de facturation et de paiement
- information sur les tierces parties
- copies de la correspondance
- registres d'adresses électroniques et de numéros de téléphone
- registres de rendez-vous
- enregistrements audio et vidéo
- formulaires d'admission et autres formulaires (p. ex. consentement éclairé)

Bien sûr, la création et la gestion des notes

d'évolution inscrites au dossier du client, restent une responsabilité professionnelle fondamentale et sont maintenant un élément essentiel au maintien d'une *Norme d'exercice*. Les notes de counseling peuvent répondre aux objectifs suivants :

- garder une trace des interventions cliniques professionnelles auprès d'un client, y compris des préoccupations, des éléments importants divulgués et de l'évolution du client
- servir d'aide-mémoire si un client revient longtemps après avoir reçu des services
- attester ses bonnes pratiques professionnelles auprès d'un client
- servir de ressource en cas de plainte déontologique ou juridique relativement au travail du conseiller auprès d'un client
- favoriser la continuité des soins si on adresse un client à un autre professionnel en santé mentale
- remplir ses obligations déontologiques conformément à ce qui est indiqué dans l'article B6 des *Normes d'exercice de l'ACCP*

Article B6 :

Les conseillers tiennent des dossiers suffisamment détaillés pour qu'il soit possible de suivre le déroulement et de connaître la nature des services professionnels rendus, conformément à toute exigence de la loi, des règlements, de l'organisme ou de l'établissement. Ils veillent à la sécurité de ces dossiers, les créent, les tiennent à jour, les transfèrent ou en disposent d'une manière conforme aux exigences de confidentialité et des autres articles de ce Code de déontologie.

Cet article est accompagné des recommandations en matière de pratique professionnelle suivantes dans les *Normes d'exercice de l'ACCP* :

Les dossiers de counseling que tiendront les conseillers contiendront au minimum l'information suivante :

Renseignements de base :

- nom, adresse, numéro de téléphone du ou des clients
- nom et numéro de téléphone du contact en cas d'urgence
- nom de la personne ou de l'organisme qui a orienté le client

Dossier de chaque contact professionnel :

- date du contact, durée, noms de toutes les personnes présentes
- information suffisante au sujet du counseling pour assurer un suivi des enjeux et du progrès du client,
- correspondance, rapports, information sur les tierces parties, formulaires de consentement éclairé
- dossier des consultations concernant le client, y compris les appels téléphoniques, les courriels et les frais facturés, s'il y a lieu

J'ajouterais aussi les éléments suivants :

- photos, œuvres d'art, poèmes, etc.

- toute séance manquée et motif invoqué

Nos *Normes d'exercice* fournissent aussi des lignes directrices pour la tenue des dossiers à l'intention des conseillers :

- Enregistrer l'information d'une façon objective et factuelle.
- N'inclure que les renseignements se rapportant directement aux soins et au traitement du client, ainsi qu'à leur planification.
- Signaler clairement ses impressions, ses observations et ses hypothèses personnelles en tant que telles.
- Noter et parapher toute altération ou ajout subséquent en laissant intacte et lisible l'entrée originale. Ne jamais effacer, radier, utiliser de correcteur liquide ou expurger des entrées. Si le client souhaite qu'une partie du dossier soit supprimée, le conseiller doit alors négocier avec le client une méthode acceptable de consigner l'information requise.
- Incrire l'information au moment de la prestation du service.
- Incrire ses propres entrées pour les services qu'il livre.
- Être concis, mais se rappeler que la concision doit avoir de la substance.
- Décrire le comportement en évitant les adjectifs indéfinis ou inutiles.
- Entrer suffisamment d'information pour soutenir la continuité du service de counseling.
- Entrer l'information pour améliorer le counseling et non en tant que processus de « collecte de preuves ».
- Ne pas inscrire de notes dans le dossier d'une autre personne.

Contresigner les notes d'évolution:

Les conseillers ne contresignent des notes que si la politique ou le règlement l'oblige. Lorsque les conseillers ne font que réviser les notes d'une autre personne, la contresignature devrait se lire : « conseiller stagiaire de Jean Untel / entrée révisée par Jeanne Unetelle ». Les conseillers ne

devraient contresigner des notes sans réserve que dans le cas où ils ont pleinement participé à l'activité rapportée.

Supports des dossiers

La tenue des dossiers peut se faire sous forme écrite, enregistrée ou informatisée, ou sur tout autre support, pourvu que leur utilité, leur confidentialité, leur sécurité et leur préservation soient assurés, et qu'on ne puisse pas les altérer sans laisser de trace.

Dossiers de counseling scolaires :

Dans les écoles, la gestion des dossiers est habituellement réglementée par des politiques de la commission ou du conseil scolaire. Ces politiques peuvent découler de politiques des ministères provinciaux de l'éducation et avoir été élaborées pour respecter les lois provinciales sur la liberté de l'information, le respect de la vie privée et les renseignements personnels sur la santé. Les notes d'évolution ne devraient jamais être conservées dans le dossier scolaire de l'étudiant, mais dans un classeur sécurisé, situé dans le bureau du conseiller. Toutefois, certaines informations

recueillies par les conseillers, comme les résultats d'évaluations psychopédagogiques, peuvent être placées dans le dossier de l'élève lorsqu'elles ont été utilisées pour documenter des décisions sur le programme d'études de l'élève. Elles sont ensuite présentées de façon à faciliter la compréhension des tiers. Les orienteurs scolaires devraient travailler à ce que les politiques et les procédures scolaires soient claires en ces matières et participer à leur formulation chaque fois que la chose est possible.

Dans cet **Aide-mémoire**, j'ai cité de nombreux extraits des **Normes d'exercice de l'ACCP (2015)** en raison des recommandations concises et utiles à ce sujet qu'elles contiennent et pour rappeler aux lecteurs que les Normes fournissent un ensemble de normes valables sur presque chaque aspect de la pratique professionnelle des conseillers et des psychothérapeutes. Je vous encourage à acheter votre exemplaire des Normes auprès de notre Siège social. Je prévois consacrer d'autres aide-mémoire à ce sujet, notamment à des questions telles que l'accès aux dossiers de counseling et au maintien de leur sécurité.



Réflexion sur la conférence d'ouverture de Tayyab Rashid au Congrès à Winnipeg, MB

par Jack Liu et Dr. Paul Yeung



La conférence d'ouverture, intitulée *La nouvelle frontière - Intégrer le yin et le yang de l'expérience humaine*, était présentée par un éminent chercheur, Tayyab Rashid, Ph. D. Durant son allocution, il a souligné que « la psychothérapie positive est une intervention thérapeutique de la psychologie positive qui vise à élargir le champ d'application de la psychothérapie traditionnelle. » Dans la littérature scientifique, on a recensé quelque 157 recherches entre 2008 et 2018 portant sur la psychothérapie, le counseling, le bien-être et les forces. Il a affirmé qu'il fallait encore mener d'autres recherches dans ces champs d'enquête.

Il invite les conseillers à s'interroger sur quelques points clés. Quand les conseillers travaillent auprès de clients, ils ne se contentent pas de cocher des cases représentant diverses formes de psychopathologie (telles que l'anxiété ou le stress, les problèmes de sommeil, la dépression, etc.). Bien que cette information soit utile sur le plan diagnostique, il est tout aussi important pour les conseillers de considérer l'expérience humaine globale.

Les conseillers ne peuvent pas isoler les symptômes des clients de leur contexte. M. Rashid a ajouté que « les points positifs sont aussi authentiques et ont le même poids que les éléments négatifs ». Les conseillers doivent valoriser les ressources les plus précieuses des clients afin de les aider à relever les défis dans leur vie.

Quand M. Rashid a abordé le concept d'intégration, il a expliqué qu'il ne s'agit pas de « remplacer les pratiques de counseling éprouvées ». L'un des objectifs de cette démarche consiste plutôt à travailler avec les clients « pour acquérir des compétences concrètes, applicables et pertinentes sur le plan personnel et culturel » auxquelles les clients peuvent avoir recours quand ils affrontent des épreuves. Il s'agit pour les conseillers de travailler de manière optimale avec les clients pour découvrir leurs ressources et leurs forces positives. Nous invitons les lecteurs intéressés par les travaux de Tayyab Rashid à consulter le lien <https://www.psychologytoday.com/sites/default/files/attachments/101936/seligmanrashidparks2006.pdf>

Lauréats et lauréates des prix du Congrès 2018 de l'ACCP

Au cours de la cérémonie, John Driscoll a rendu hommage à tous les membres qui jouent un rôle déterminant dans la vie des gens et qui contribuent à faire progresser notre profession. La cérémonie de remise des prix sert à reconnaître des personnes remarquables au sein de la profession du counseling et de la psychothérapie, et à leur rendre hommage. Qu'il s'agisse d'étudiants débutant dans la profession ou de personnes qui sont des praticiens, des superviseurs et des mentors de longue date, l'ACCP est disposée à reconnaître leur travail et leur apport à la solidification des fondements de l'édifice des soins et de l'action.

Bourse étudiante pour participer au congrès

Ce prix supporte un(e) membre étudiant(e) de l'ACCP dans leur assistance au congrès annuel de l'ACCP.

Les lauréates de cette année sont: **Deanna MacDonald, Rebecca Ward et Shelley Skelton.**



Bourse pour participer au congrès

Ce prix supporte un(e) membre de l'ACCP dans leur assistance au congrès annuel de l'ACCP.

Les lauréates de cette année sont: **Elise Meertens, Belinda Josephson, April Jendrosch, Connie Covey, Kerrie Palmer et Meg Kapil.**

Le prix BMS pour les étudiants en counseling

BMS, le courtier attitré pour la couverture d'assurance responsabilité professionnelle de l'ACCP, nous offre deux prix de 500 \$ chacun pour appuyer les efforts de recherche des étudiants inscrits à des études supérieures en counseling.

Cette année, la bourse pour étudiant de BMS Group est décernée à **Casey Oliver**, un membre étudiant de l'ACCP inscrit à un programme de maîtrise ès arts en Psychologie du counseling à l'Université Western.



Prix de l'ACCP pour un mémoire de maîtrise

Ce prix est remis afin de reconnaître le travail d'étudiants de l'ACCP au niveau de la maîtrise.

Cette année, la lauréate du Prix pour un mémoire de maîtrise est **Heather Gower**, qui est diplômée de l'Université de Newfoundland. Son mémoire s'intitule « The Consideration of Personal Qualities in Admissions for Canadian Master's Counselling and Counselling Psychology Programs ».

Prix de l'ACCP pour la recherche fondée sur la pratique en counseling et psychothérapie

Le prix de l'ACCP pour la recherche fondée sur la pratique en counseling et psychothérapie a pour but de reconnaître les membres de l'ACCP qui fournissent de l'avancement de recherche fondée sur la pratique en counseling et psychothérapie.

L'article de cette année se nomme: "A Content Analysis of Gendered Research in the Canadian Journal of Counselling and Psychotherapy". Les auteurs sont: **Robinder Bedi, Courtney Young, Jaleh Davari, Karen Springer et Daniel Kane.**



Prix Lorne Flavelle

Ce prix spécial est remis à un membre de l'ACCP en reconnaissance d'une service bénévole extraordinaire à l'ACCP.

La lauréate du prix Lorne Flavelle de cette année est **Wendy Woloshyn**. Pendant une décennie, elle a offert ses connaissances, ses compétences et ses capacités à l'ACCP. Wendy a été membre étudiante de l'Association canadienne de counseling (ACC) pendant qu'elle obtenait son diplôme de conseillère, a siégé au comité exécutif de la Section de la C.-B. pendant plusieurs années, notamment au poste de présidente de la C.-B.) et a représenté l'ACCP au sein de la Federation of Associations for Counselling Therapists in BC (FACT-BC). Les capacités de leadership de Wendy et son engagement envers l'ACCP étaient évidents alors que la Section de la C.-B. s'est élargie à plus de 500 membres et est devenue la deuxième plus importante section de l'ACCP. Elle a créé une solide communauté de professionnels du counseling en Colombie-Britannique.

Prix de l'ACCP pour une thèse de doctorat

La lauréate du Prix de l'ACCP pour une thèse de doctorat est **Jacqui Synard** pour sa dissertation intitulée "The Experience of Well-being Following Job Loss: A Case Study".

Prix de l'ACCP pour la contribution professionnelle

Le Prix de l'ACCP pour la contribution professionnelle peut être attribué à un membre qui a démontré qu'il est un chef de file dans le domaine du counseling/psychothérapie à l'échelle nationale.

La lauréate du prix de la contribution professionnelle de cette année est **Natasha Caverley**. En plus de son rôle d'administratrice régionale, présidente élue, présidente et maintenant présidente sortante, elle a dirigé le projet de rajeunissement du CAPFC et le comité du groupe de travail sur la recherche. Son attention aux détails et ses notes méticuleuses ont fait avancer ces projets d'une manière que personne d'autre ne pouvait le faire. Natasha a dirigé, avec Bill Thomas, le développement du programme autochtone de CÉP. Cela a nécessité une recherche approfondie, de la documentation, des plans d'action détaillés et de nombreuses téléconférences pour s'assurer que tous les aspects du nouveau programme ont été examinés de façon appropriée. Il est sûr de dire que ces projets très importants n'auraient pas progressé sans son leadership, son intelligence, son approche respectueuse et collaborative de la facilitation et ses excellentes compétences organisationnelles.



Prix humanitaire de l'ACCP

Le Prix humanitaire de l'ACCP souligne la bonne volonté et l'esprit humanitaire parmi les membres de l'organisme.

La lauréate de cette année est **Cathy Underhill**. Pendant les feux dévastateurs à Fort McMurray, Cathy a offert du temps, du personnel et des ressources aux personnes dans le besoin. Elle a offert un soutien immédiat aux personnes touchées par les incendies et les déplacements. Cathy et ses collègues l'ont fait en dépit d'être eux-mêmes déplacés. Quand l'incendie s'est finalement éteint et que le retour s'est fait en toute sécurité, Cathy a ouvert son bureau immédiatement et elle a continué à soutenir les personnes les plus directement touchées, malgré ses propres pertes.



Prix ACCP de pratique auprès des Autochtones

Le prix ACCP de pratique auprès des Autochtones souligne l'excellence dans les démarches visant à assurer des services de counseling/psychothérapie et de psychothérapie culturellement adaptés aux peuples Autochtones du Canada.

Razieh Namdari est le lauréat du Prix de la pratique autochtone de l'ACCP de cette année. Razieh a lancé un programme de thérapie artistique efficace dans deux communautés crie pour offrir des services de santé mentale aux enfants, aux jeunes et à leurs familles. Il a également commencé à offrir des ateliers au personnel scolaire et aux travailleurs communautaires pour les aider à identifier les problèmes émotionnels et comportementaux chez les enfants et à les orienter vers des interventions précoces.

Prix de l'ACCP pour un livre de counseling

Le prix de l'ACCP pour un livre de counseling reconnaît les publications de livres qui contribuent à l'avancement de la profession.

Le lauréat du prix de l'ACCP pour un livre de counseling de cette année est **Anthony Santen** pour son livre *The Path Within*. Un guide pour trouver et cultiver un sens interne et spirituel de soi, avec un œil vers l'amélioration des relations, des communautés, et finalement du monde.



Prix d'excellence des conseillers en pratique privée

Le Prix d'excellence des conseillers en pratique privée promeut le rôle essentiel joué par les conseillers en pratique privée au sein de la profession du counseling et de la psychothérapie au Canada, et souligner l'engagement envers l'excellence et la grande intégrité professionnelle d'un conseiller ou psychothérapeute membre de la section.

La lauréate de cette année pour le prix d'excellence des conseillers en pratique privée est **Kiraz Johannsen**. Lorne Flavelle a accepté le prix pour elle, étant donné que Kiraz ne pouvait pas être présente au congrès.



Prix du counseling scolaire

Ce prix reconnaît le travail des conseillers scolaires exceptionnels et reconnaît leur engagement personnel et professionnel à la profession.

La lauréate de cette année pour le prix du counseling scolaire est **Natalie Doucette**.

Conseiller(ère)s canadien(ne)s certifié(e)s

Félicitations aux membres de l'ACCP qui sont nouvellement certifiés.

Conseiller(ère)s canadien(ne)s certifié(e)s -Superviseur(e):

Les membres ci-dessous ont obtenu la certification de Conseiller canadien certifié - superviseur.

Alberta

Alton, Lisa
Azimi, Tara
Baillie, Terri-Jean
Bialik, Christina
Bolotenko, Nicole
Boucher, Lindsay
Boyer, Ryan
Brennan, Caroline
Bynkoski, Olivia
Cloutier, Catherine
Courtney, Kathleen
Czechowska, Justyna
D'Sena, Vandana
Downie, Ruth
Dupuis, Lindsay
Eskerod, Karla
Ford, Kayla
Foster, Laura
Fougere-Chou, Andrea

Colombie-Britannique

Gemmell, Paul
Grinton, Karen
Hau, Phillip
Hicks, Nola
Hildebrand, Bonnie
Hill, Sheldon
Huezo, Mateo
Kalasz, Krisztian
Larose, Johanne
Lassu, Claire
Li, Xiaoyu

Terre-Neuve et Labrador

Minerson, Mallory
Mountain-Collette, Shelley
Newhook, Constance

Québec

Tousignant, Deandra

Saskatchewan

Trudel, Rachelle
Wallace, Shari

Ontario

Reid, Linda
Rombough, Linda
Rushlow, Julia
Saini, Isha
Schinke, Alexandra
Senko, Stacey
Sguazzin, Christina
Sibanda, Noreen
Sims, Jennifer
Smith-MacDonald, Lorraine
Spadaccini, Alana
St. Germain, Mariah
Stelmach, Chelsea
Stevenson, Karen
Stoliker, Candice
Tannous, Marie-Rose
Temme, Krister
Tiviluk, Jennifer

Manitoba

Liu, Kun

Nouveau-Brunswick

Lush, Erica
Madamombe, Hazvinei Moira
May, Rhonda

Nouvelle-Écosse

Perkins, Jennifer
Pross, Geoff
Rastogi, Deepika
Walsh, Susan

Territoires du Yukon

Wong, David (Chi Hok)
Yip, Yoke Chew
Young, Robyn

Territoires du Nord-Ouest

Noble, Mary

International

Genlik, Lorian
Walsh, Laura
Zhang, Serena

Alberta

Noble, Velma
Linschoten, Karin Maria
Chafe, Don
Shepard, Blythe
Slipp, Micheala

Colombie-Britannique

Ebenstiner, Janice
Goble, Chris
Henriques, Candice
Ho, Kar-Yue (Ben)
Milner, Sarah
Schnare, Tony
Setiloane, Lindiwe
Shelley, Chris

Saskatchewan

Pruden, José
Young, Kimberly

Manitoba

Barber, Kim
Cowan, Lisa
McGinn, Kate

Rudniski, Lori
Thomas, William

Ontario

Charbonneau, Claire
Chopping, Sandra
Davies, Jennifer
Elson, Caroline
Ernhofer, Rosemary
Fiszter, Hajnalka
Hall, Peter
Kuri, Erin
Linkes, Snjezana
Machado, Rebecca
Mack, Heidi
Mannella, Jillian
McSheffrey, Reina
Myers, Margaret Elizabeth
Ponsford-Hill, Laurie

Nouvelle-Écosse

Arthur, Alison
Belgrave, Michael
Donaldson, Michael
Gignac, Kate
Goodman, Mary
Graham-Migel, Janice
Hung, Jeanette

MacLean, Martia

Nouveau-Brunswick

Rowett, Jenny

Terre-Neuve et Labrador

Campbell, Janis

International

Allan, Robert
Corson, Warren
Ostiguy, Huguette

Siège social de l'ACCP

202-245 Menten Pl,
Ottawa, Ontario, K2H 9E8
Tel: (613) 237-1099
Sans frais: 1-877-765-5565
Fax: (613) 237-9786
Courriel: info@ccpa-accp.ca
Site web: www.ccpa-accp.ca



Conseil d'administration de l'ACCP 2017-2019

Comité exécutif

Président: John Driscoll
(president@ccpa-accp.ca)

Présidente élue: Jen Rowett
(president-elect@ccpa-accp.ca)

Présidente sortante: Natasha Caverley
(pastpresident@ccpa-accp.ca)

Trésorier: Michel Turcotte
(turcotte.michel@gmail.com)

Secrétaire: Personnel

Directrice générale: Barbara MacCallum
(bmacallum@ccpa-accp.ca)

Administrateurs provinciaux

Terre-Neuve et Labrador:

Leah Lewis (ccpanldirector@gmail.com)

Île-du-Prince-Édouard:

Marion Clorey (mgclorey@gmail.com)

Nouveau-Brunswick Anglophone:

Meredith Henry (meredith.henry@unb.com)

Nouveau-Brunswick Francophone:

Serge Hall (serge.hall@csc-scc.gc.ca)

Nouvelle-Écosse

Andrea Currie (andreacurrie@waycobah.ca)

Québec Anglophone:

Carrie Foster (cfoster@videotron.ca)

Québec Francophone:

Michel Turcotte (turcotte.michel@gmail.com)

Ontario Anglophone:

Jacqui Synard (jacqui.ccpa.ontario@gmail.com)

Ontario Francophone:

Vicki-Anne Rodrigue
(ccpa.accp.ontfrenchdirector@gmail.com)

Manitoba/Nunavut:

Vacant

Saskatchewan:

Nicola Sherwin-Roller (nicolasherwin@hotmail.com)

Alberta/Territoires du Nord-Ouest:

Kathy Offet-Gartner (koffetgartner@mtroyal.ca)

Colombie-Britannique/Yukon:

Madeleine Lelievre (mmllelievre@hotmail.com)

Administratrice autochtone:

Jamie Warren (jwarrencounseling@gmail.com)

Comités permanents 2017-2019

Comité de gouvernance – Natasha Caverley (Prés.)

Comité de gestion du risque – Jen Rowett (Prés)

Quality Assurance Committee – Marion Clorey (Prés)

Comité d'assurance de la qualité – Jen Rowett (Prés)

Comité de déontologie - Division d'éducation et questions - Cristelle Audet (Prés)

Comité de déontologie - Division des plaintes - Nancy Cusack (Co-Prés) et Meg Kapil (Co-Prés)

Comité de certification – Jeff Landine (Prés)

Comité des prix – Kathy Offet-Gartner (Prés)

CACEP – Dr. Bill Borgen (Co-Prés) et

Dr. Sharon Robertson (Co-Prés)

Comité des partenariats internationaux - Andrea Currie

Comité exécutif: John Driscoll

Présidents(es) des Sections

Région de la capitale nationale:

Lindsey Thomson (L.laurin03@gmail.com)

Colombie-Britannique:

Tammy Lee (sojintammy@gmail.com)

Conseillers/ères d'orientation:

Rebecca Hudson Breen (hudsonbr@ulaberta.ca)

Formateurs des conseillers:

Blythe Shepard (blythe.shepard@uleth.ca)

Arts créatifs en counseling:

Gabrielle Gingras (gingrasgabrielle@hotmail.com)

Conseillers en pratique privée:

Corrine Hendricken-Eldershaw (corrine@alzpei.ca)

Conseillers/ères en milieu scolaire:

Ariel Haubrich (knowledge-power@telus.net)

Cercle autochtone:

Jonas Breuhan (jbreuhan@gmail.com)

Spiritualité en counseling:

Cathy Underhill (Cathy.underhill@borealisconsulting.com)

Justice sociale:

Melissa Jay (melissajay12@hotmail.ca)

Alberta et les T.N.-O.:

Shelley Skelton (skeltonshelley@gmail.com)

Nouvelle-Écosse :

Nick Zwaagstra (nzwaag@ns.sympatico.ca)

Counseling et zoothérapie:

Sharon Cameron (camerons Sharon842@gmail.com)

Manitoba:

Louise Blanchard (louiseblanchard1@gmail.com)

Technologie en counseling:

Sherry Law (sherry.law87@gmail.com)

Postsecondaire:

Meredith Henry (meredith.henry@unb.com)

Personnel de l'ACCP

Directrice générale: Barbara MacCallum (bmacallum@ccpa-accp.ca)

Directrice générale adjointe: Kim Hollihan (khollihan@ccpa-accp.ca)

Gérante du bureau, Services aux membres: Karina Albert
(karina@ccpa-accp.ca)

Gérant du bureau, Opérations: Tony Laderoute
(tladeroute@ccpa-accp.ca)

Coordnatrice d'adhésion: Karen Lamarche
(membership@ccpa-accp.ca)

Administratrice d'adhésion: Kayla Manley
(membershipadmin@ccpa-accp.ca)

Coordnatrice de certification: Erika Tilson
(certification@ccpa-accp.ca)

Administratrice de certification: Kayla Yetman
(kyetman@ccpa-accp.ca)

Registraire: Monika Green (registrar@ccpa-accp.ca)

Registraire des CÉP: Marisabelle Terriault-Elibani
(ceccep@ccpa-accp.ca)

Éditeur de la RCCP: Kevin Alderson (cjc.rcc@ucalgary.ca)

Coordnatrice des services aux membres: Andreea Andrei
(memberservices@ccpa-accp.ca)

Réceptionniste: Brenda Binette (reception@ccpa-accp.ca)

Coordnatrice des CÉP: Judy Murphy (cec@ccpa-accp.ca)

Administratrice des CÉP: Geneviève Labbé (cecadmin@ccpa-accp.ca)

Administratrice en comptabilité: Kubra Vurgun
(acctadmin@ccpa-accp.ca)